

# Pourquoi s'opposer à la création du compte « Mon Espace Santé » ?

**VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ !!!**



**LES PILLEURS DE DONNEES AUSSI !**

**MON** espace santé  
c'est ma sphère privée

**NON** à la  
marchandisation  
des données de santé !

**NON** à la violation  
de mon intimité

**OUI** à la confidentialité  
de mon état de santé !

► Le gouvernement met en place actuellement un nouveau serveur numérique qui centralise des données très sensibles, celles concernant la santé des assuré.es. Le but originel « d'un meilleur suivi des malades » est détourné pour laisser la place à un pillage des données personnelles de santé qui s'accompagne de la perte de leur confidentialité. À terme, cette collecte permettra l'utilisation (ou la revente) de ces données vers l'industrie, des start-up sont déjà sur les rangs. Autre exemple, le *Healt Data Hub*, un puissant et controversé outil numérique d'analyse de données de santé, proche de Microsoft, aurait accès aux informations de l'Assurance Maladie, ainsi que les données des Hôpitaux, (*Sciences et Avenir de mars 2022*).

**LE DMP - DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP) :** est l'espace de stockage et de partage d'informations médicales : les traitements, les résultats d'exams, les antécédents médicaux, les compte-rendus d'hospitalisation, les synthèses médicales produites par le ou la médecin généraliste, le carnet de vaccination, l'historique des remboursements alimentés automatiquement par l'Assurance maladie.

► **Mépris du recueil de votre consentement éclairé pour cette inscription.** Le Dossier Médical Personnel n'était ouvert auparavant que sur demande, aujourd'hui, il est ouvert par défaut sur ce nouveau serveur. La méthode consiste à envoyer un courrier aux assuré.es, sans même veiller à ce que le courrier informatif arrive à bonne destination.

Le compte est créé après un délai tout à fait hypothétique de six semaines. L'opposition à cette ouverture doit être, quant à elle explicite. La généralisation de ce serveur est un passage en force. Les mineur.es n'auront pas la possibilité de refuser la création de leur compte une fois majeur.es. Sans oublier les millions de personnes, en rupture numérique. Ultérieurement, une fois ouvert, il ne sera plus possible d'empêcher le fonctionnement de ce compte qui pourra être alimenté sans votre consentement préalable.

**FIN DU SECRET MÉDICAL :** Le développement technique est réalisé par des entreprises privées Atos, Octo, Accenture et Maincare. La société Worldline traite les données du Dossier Médical Partagé au travers de sa filiale Santeos. Les autres données (messagerie, agenda...) sont traitées par la société Atos. En plus de tout le personnel médical, les administrateurs, les fonctions supports, les personnels prestataires et d'hébergement de ces entreprises privés auront tous accès aux données, c'est la fin du secret médical assuré !!!

<http://solidaires78.org/>  
[solidaires78@wanadoo.fr](mailto:solidaires78@wanadoo.fr)



# Comment s'opposer à la création du compte « Mon Espace Santé » ?

►►► COMME PLUSIEURS ASSOCIATIONS OU SYNDICATS, LA QUADRATURE DU NET, LE COLLECTIF DE DÉFENSE DES HÔPITAUX ET MATERNITÉ DE PROXIMITÉ ET SMG, NOUS VOUS METTONS EN GARDE SUR L'ACTIVATION DU COMPTE SUR « MON ESPACE SANTÉ ».

TROUVEZ LE GUIDE POUR S'OPPOSER À LA CRÉATION DE VOTRE COMPTE  
CLIQUEZ CI-DESSOUS, AU CHOIX :

## LE MEDIAN

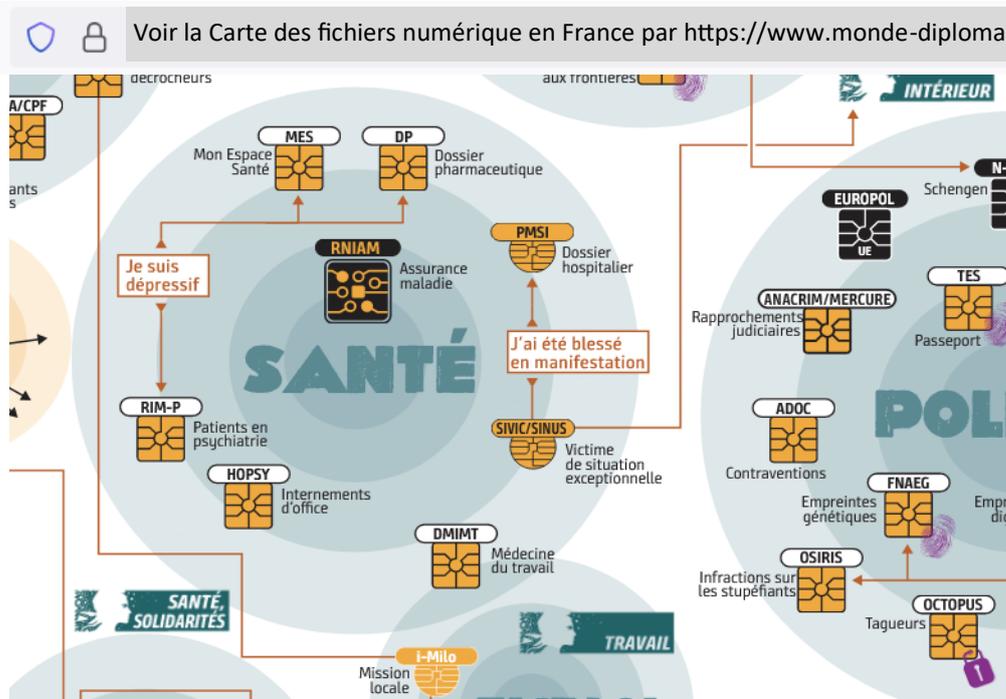
<https://lemediaen442.fr/vous-avez-1-mois-pour-vous-opposer-a-la-fin-du-secret-medical-on-vous-explique-comment-ne-pas-activer-mon-espace-sante/>

## LA QUADRATURE DU NET

<https://blogs.mediapart.fr/la-quadrature-du-net/blog/280322/pourquoi-s-opposer-la-creation-de-mon-espace-sante>

## PIECES ET MAIN D'OEUVRE

[https://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/refus\\_espace\\_num\\_rique\\_de\\_sante\\_.pdf](https://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/refus_espace_num_rique_de_sante_.pdf)



LA FIABILITÉ ET LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE DE CE SERVICE INFORMATIQUE DE CE SERVICE SONT TRÈS INSUFFISANTES AU REGARD DES RISQUES DE FUITES : la plateforme peut être la cible d'un défaut de fonctionnement ou d'un piratage... que deviennent alors nos données ? Souvenons-nous du piratage des services de l'AP-HP en 2021 dans le contexte du Covid-19

En mars 2022, L'Assurance maladie a révélé que les données administratives d'au moins **510000 personnes** avaient été volées. <https://www.ladepeche.fr/2022/03/29/fuite-massive-de-donnees-de-l-assurance-maladie-que-faire-si-vous-etes-concerne-10201638.php>

**CE FICHAGE NUMÉRIQUE CENTRALISERAIT L'ENSEMBLE DES ASSURÉS.ES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE. CE SERAIT AUSSI UNE PORTE OUVERTE À DE TROP NOMBREUX ACTEURS. LE RISQUE À VENIR EST D'ÊTRE ASSUJETTIES À CES PRESTATAIRES PRIVÉS POUR POUVOIR CONSULTER :**

- Une messagerie sécurisée (soit disant) pour échanger avec des professionnel·les de santé. (stock des échanges pendant dix ans...)
- Un agenda pour suivre les rendez-vous médicaux et recevoir des rappels.
- Des services numériques de santé : un véritable catalogue d'applications tierces qui pourront accéder à l'espace santé. (des éditeurs de logiciels et d'applications mobiles, des plateformes de télémedecine ou de prise de rendez-vous en ligne, des portails patients des établissements de santé (ETS) et portails de pré-admission, et même des fabricants d'objets connectés. !!!)
- Un site web et une application mobile.
- Un recueil du consentement des personnes mais qui reste accessoire...

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES YVELINES RELAYE AUSSI LES REVENDEMENTS DE LA COORDINATION NATIONALE DE DÉFENSE DES HÔPITAUX ET MATERNITÉS DE PROXIMITÉ :

- La gestion publique de l'utilisation du numérique en santé, sans délégation au privé, par le développement d'un service public du numérique en santé
- Un débat public démocratique sur le développement de l'Espace numérique en santé, les garanties de confidentialité, les mesures prises face à la fracture numérique, le coût et les modalités de financement.



<http://solidaires78.org/>  
[solidaires78@wanadoo.fr](mailto:solidaires78@wanadoo.fr)